

En préparation des élections du 23 mars 1972

Le C.A. de la caisse des écoles a présenté son bilan et ses candidats

En vue du renouvellement des membres du conseil d'administration de la caisse des écoles, une série de réunions ont été données à l'intention des parents d'élèves pour donner un bilan d'activité de la caisse des écoles et présenter les candidats.

Des réunions ont été données dans les écoles Renan - Berthe - Le Floréal, F. Durand - Sablettes et enfin ce dernier vendredi à l'hôtel de ville où B. Marius Autran, président de la caisse rappela les buts de la caisse : faciliter la fréquentation scolaire, gérer les restaurants scolaires, procurer aux enfants les livres, cahiers et matériel éducatif, assurer le fonctionnement d'un patronage laïque, organiser les centres de vacances.

Chacun connaît à La Seyne ce qui existe dans ce domaine. Mais ce que l'on sait moins... c'est que, en 1947, rien n'existait et qu'il a fallu tout créer. Aujourd'hui, 14 restaurants scolaires servent 3.000 repas par jour environ ; les centres de vacances permettent à 1.200 enfants de passer un mois à la montagne ; trois stages de classes de neige ont lieu en Isère.

En ce qui concerne les fournitures scolaires, les dépenses de la caisse des écoles s'élèvent à 129.800 F. L'on sait que ces fournitures sont distribuées gratuitement.

Enfin, le patronage laïque rassemble un effectif de 60 enfants.

La caisse des écoles s'occupe en outre de la formation de moniteurs et apporte son aide à l'organisation de vacances pour enfants handicapés ainsi qu'à des patronages de foyer laïque.

Rappelons que le conseil d'administration de la Caisse des écoles est composé de membres de droit le maire et cinq conseillers municipaux ; d'un représentant de l'inspecteur primaire et d'un représentant de l'inspectrice des maternelles.

— De six membres élus par les sociétaires.

Ce sont six membres que les 6.900 adhérents de la caisse des écoles sont appelés d'élire le 23 mars prochain.

Les candidats proposés sont :
Mme Gilmez, directrice d'école honoraire — Mme Ravestein, directrice d'école honoraire — M. Bender, secrétaire général de la mairie de La Seyne — M. Matteoli, directeur d'école honoraire — M. Grisoul, président de la délégation cantonale — M. Luminet, secrétaire de l'association des parents d'élèves du lycée Beaussier.

Le bureau de vote sera ouvert de 9 à 18 heures, le 23 mars au 3^{me} étage de l'hôtel de ville.